



SALEMBIER nv
Aannemingsbedrijf

Erk. Nr. 17788 KL 4 Cat. D5
KL 3 Cat. D/D1
KL 1 Cat. D8/D15/D16/D17/D21/D22/G3/G5/P1

Avec le S de SERVICE

Kortrijk, date postée ou télécopiée

Concernant: *Notre offre en annexe*

Cher Client,

En annexe vous trouverez notre offre pour le projet en question pour lequel vous nous avez consulté. Si cette offre vous semble non complète veuillez nous transmettre les données manquantes.

Notre offre est valable sous les conditions suivantes :

1. Le prix est fixe et non indexable pour une période de 3 mois, après cette période les prix seront adaptés à base de la formule d'indexation tel mentionné ci-dessous :

$$p = P_x((0,4x(s/S)) + (0,4x(i/I)) + 0,2)$$

2. Les quantités indiquées sont des quantités présumées et seront à mesurer après exécution selon les sections habituelles.

0.0350 x 0.1550	0.0400 x 0.2300	0.0700 x 0.0900
0.0350 x 0.1800	0.0800 x 0.2300	0.0700 x 0.1550
		0.0700 x 0.1800

3. La pose de modèles de la charpente pour les pignons est comprise dans le prix, mais seulement une fois par charpente. Poses supplémentaires seront à décompter en régie.

4. En entreprise générale les choses suivantes ne seront jamais à notre charge:

- le transport vertical
- échafaudages (tous frais de location, montage, inspection technique et démontage à charge du client)
- l'électricité
- containers pour nettoyage du chantier
- les frais d'aménagement du chantier (baraque/toilettes/palissade/...)
- les dispositions collectives et la coordination de sécurité

Dans le cas où les points mentionnés ci-dessus ne sont pas suivis, nous nous verrons obligés d'arrêter les travaux sur le chantier jusque mise au point.

Sur demande explicite, nous pouvons vous remettre prix pour ces points-là.

5. En cas de possibilité de dégâts au bâtiment même ou aux bâtiments et terrains avoisinants, un état des lieux clair et net de la situation existante doit être établi par le client avant le début des travaux. En absence de cet état des lieux, nous ne pouvons prendre aucune responsabilité en cas de dégâts éventuels.
6. Facturation selon état d'avance par quinzaine
7. Au cas d'une adaptation du taux de TVA, le solde du prix sera facturé en appliquant ce nouveau taux, même si un prix TVA inclus était convenu au départ.
8. Paiement à 15 jours en prive - 30 jours fin de mois date facture en entreprise
Le paiement au comptant ne peut qu'être acceptée sans escompte, et après notre accord.
Aux nouveaux clients, un acompte de 30 % sera demandé lors de la première commande qui sera à payer avant le début des travaux.
9. Aucune somme ou montant ne peut être déduit en caution sans accord préalable.
10. En dehors des dispositions impératives nous ne garantissons jamais plus que la garantie du fournisseur ou fabricant.
Si le produit est retiré du marché par le fournisseur ou fabricant la garantie est considérée comme annulée.
11. Cette offre ne devient que définitive après avoir pris connaissance des conditions du chantier.
12. En cas de rupture intégrale ou partielle d'un contrat d'entreprise ou d'annulation accord par le maître d'ouvrage ou par l'entrepreneur général, une indemnité forfaitaire de 20 % du prix convenu est due, en plus de la possibilité pour l'entrepreneur de prouver et de réclamer des dommages-intérêts réels. Par voie de réciprocité, l'entrepreneur lui-même sera due une indemnité égale s'il résilie le contrat lui-même.
13. Uniquement nos conditions générales de vente qui sont applicables en cas de commande.

En attendant veuillez agréer, cher Client, l'agrément de nos sentiments les plus distingués.

Vincent SALEMBIER

SALEMBIER nv

Stasegemsesteenweg 1 L

8500 KORTRIJK

Tel. 056 – 25 69 96

Fax. 056 – 25 69 97

info@salembier-nv.be

BBC 469-6140571-31

BTW – BE – 0.429.110.083 RPR Kortrijk

Registrierung 05/11/1/1